

252

P  NP

**DM6**

Projet d'aménagement hydroélectrique des  
chutes à Thompson sur la rivière Franquelin

Franquelin

6211-03-078

# **MÉMOIRE**

## **AUDIENCES DU BAPE 27-28 MAI 2008**

### **IMPLANTATION D'UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE SUR LA RIVIÈRE FRANQUELIN SITE Chutes À THOMPSON**

**Les Amis des Centrales  
de la rivière Franquelin**

**Association des Amis des Centrales de la  
Rivière Franquelin**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DES AUDIENCES DU BAPE 27-28 MAI 2008  
PAR LES AMIS DES CENTRALES DE LA RIVIÈRE FRANQUELIN**

---

Nous « Association des Amis des Centrales de la Rivière Franquelin » soit l' AACRIF présentons ce mémoire afin de faire comprendre l'importance de la réalisation de la centrale hydroélectrique, Chute Thomson, sur la rivière Franquelin pour la population locale.

**Association des Amis des Centrales de la Rivière Franquelin, soit l' AACRIF**

Devant des propos erronés rapportés par Radio Canada, nous avons décidé la création officielle de l' AACRIF afin que notre voix soit entendue.

L' AACRIF a été formée le 11 avril 2008 et après les démarches administratives habituelles a reçue sa déclaration d' immatriculation le 01 mai 2008. Son statut est de promouvoir la réalisation des centrales hydroélectriques sur la rivière Franquelin, en harmonie avec l' environnement, avec des retombées économiques importantes pour la municipalité et pour la population locale.

En date du 18 mai 2008 , l' AACRIF regroupe présentement 180 membres dont 122 membres résident, propriétaires ou locataires à Franquelin. Le nombre de nos membres augmente chaque jour et nous espérons atteindre 225 membres à la date de la lecture du mémoire devant le BAPE.

Les membres du c.a. sont :

Harrison,	Steven	Président
Bujold,	Marc	Vice-Président
Dufour,	Cathy	Secrétaire
Bourque,	Serge	Administrateur
Bourque,	Réjean	Administrateur
Harrison,	Linda	Administratrice
Jean,	Franclne	Administratrice

Notre porte parole sera Mme Cathy Dufour

**Notre association, l' AACRIF, représente donc la très forte majorité de la population adulte de Franquelin.**

Nous profitons de ce mémoire pour dénoncer l'importance démesurée qui a été donnée lors de la séance d' information du BAPE du 29 et 30 avril à un comité de citoyens fantôme, mené et dirigé à priori par Mme Nicole Baron, ex conseillère municipale.

Un de nos membres a plusieurs fois demandé au président de la commission d' obtenir des informations sur ce comité qui ose affirmer « représenter les citoyens de Franquelin ». Nous voulions savoir si ce comité existait réellement, qui étaient ses membres et ses dirigeants.

## MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DES AUDIENCES DU BAPE 27-28 MAI 2008 PAR LES AMIS DES CENTRALES DE LA RIVIÈRE FRANQUELIN

---

Bien que Mme Baron se soit engagée à venir répondre à la commission, elle a préféré briller par son absence et aucune réponse n'a été donnée à la population.

### Énergie verte et impacts environnementaux positifs

Ce projet produira une énergie verte et renouvelable. Ceci est déjà formidable et Franquelin sera fière de participer à la sauvegarde de la planète en évitant des émissions de CO<sup>2</sup> tout en produisant de l'électricité, cette énergie qui nous est absolument nécessaire.

De plus tout au long de la séance d'information du BAPE, nous avons entendu les différents intervenants des ministères. A chaque fois, les spécialistes ont dit que le promoteur est de bonne foi dans ses démarches environnementales, qu'ils sont en accord avec le déroulement des études, qu'ils sont en accord avec les conclusions de ces études et qu'ils sont en accord avec les mesures de compensation proposées. Qu'en fait nous aurions à l'avenir un nouveau lac plus poissonneux que notre rivière actuelle, que les habitats du saumon seront augmentés. Finalement que du positif du point de vue environnemental avec la construction de cette centrale.

Déjà nous avons confiance dans le partenaire de la municipalité, AXOR, suite aux nombreuses séances d'information et données qui ont été fournies. Lorsque les spécialistes du gouvernement arrivent aux mêmes conclusions, il faut reconnaître les faits. La contestation outre mesure et systématique de quelques individus doit cesser.

### Aspect Récréotouristique

Le projet intègre un développement touristique que la SERF a volontairement proposé et qui aujourd'hui nous intéresse tous.

Le bief amont sera un lac bien vivant, canotage, pêche, découverte. Des chalets pourraient se construire autour de ce plan d'eau. Un bel endroit de villégiature.

Des sentiers pour la promenade, à pieds ou à vélo. Une forme de circuit de découverte et d'interprétation de la nature avec des panneaux didactiques, des accès à des points d'intérêts auxquels aujourd'hui nous n'avons pas accès.

Un beau complément à notre Village forestier. Le tout devrait permettre d'intéresser le touriste friand de nature et d'histoire.

### Autochtones, Innus de Pessamit

Les négociations sont difficiles avec les Innus. Pourtant nous qui habitons ici et qui vivons près de cette rivière, n'avons pas vu d'Innus, faire la pêche, la chasse, la trappe ou autre sur cette

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DES AUDIENCES DU BAPE 27-28 MAI 2008  
PAR LES AMIS DES CENTRALES DE LA RIVIÈRE FRANQUELIN**

---

rivière depuis que nous sommes à Franquelin dans le secteur de Franquelin, ce qui pour certains d'entre nous représente une soixantaine d'années.

Nous avons aussi des droits et c'est celui de survivre dans notre environnement.

Nous avons bien pris note de ce qui a été dit au BAPE: le projet se réalisera même si les autochtones font la sourde oreille. Les Innus de Pessamit ne sont aucunement lésés dans ce projet et s'entendre avec eux (s'il faut s'entendre) est la responsabilité du gouvernement.

**Des retombées économiques pour la Municipalité, et pas de risque financier !**

200 000\$ de droits d'entrée, c'est ce que la Municipalité a obtenus !

Important, énorme à notre avis. Bravo à notre maire et à son conseil.

C'est 20 fois plus que les droits d'entrée annoncés pour la réalisation des projets éoliens en rapport des puissances.

Cela va permettre de payer les dettes de la Municipalité et donc par le fait même de nous soulager, nous les citoyens d'un fardeau fiscal qui présentement nous étouffe.

La redevance annuelle que la Municipalité recevra, 125 000 \$ au début qui va augmenter au fil des ans jusqu'à 350 000 \$ pour une moyenne de 210 000 \$

C'est à nouveau beaucoup, au moins 10 fois plus que les redevances annoncées pour les projets éoliens en rapport de la puissance.

Bravo à notre maire et à son conseil, nous vous remercions de tous ces efforts.

En plus la municipalité ne prend aucun risque financier, ne met aucun argent, est remboursé de toutes ses dépenses, dont celles du maire lors de ses déplacements.

C'est vraiment un tour de force. Bravo à notre maire et à son conseil.

C'est tellement un bon partenariat pour notre municipalité qui conserve son mot à dire en étant majoritaire dans la compagnie de développement, Société d'énergie Rivière Franquelin, la SERF, que les incrédules continuent à refuser l'évidence.

Cette redevance annuelle sera le moyen pour la municipalité de faire face à ses obligations, aux nouvelles exigences gouvernementales, sans avoir à alourdir notre fardeau fiscal et peut être progressivement réduire les taxes des résidents.

Sans ce projet et sa redevance, la municipalité ne pourrait faire face à ses obligations, nous assisterions à l'extinction en douceur de notre village.

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DES AUDIENCES DU BAPE 27-28 MAI 2008  
PAR LES AMIS DES CENTRALES DE LA RIVIÈRE FRANQUELIN**

---

**Cette centrale et ses revenus à la municipalité sont donc VITAUXI**

Nous, la majorité des résidents de Franquelin, nous aimerions être entendus.

**Retombées économiques locales**

Projet de 25 000 000\$ dans notre petite municipalité.

Pour l'économie locale, ce projet sera un plus. Pour Franquelin, il y aura du travail pour les gens qualifiés, des besoins en restauration et en hébergement, des besoins en essence et des achats divers effectués au dépanneur. 18 à 20 M \$ seront dépensés localement.

Pour l'économie régionale, il y aura des emplois, des contrats pour les entreprises locales, des achats locaux et bien d'autres choses encore.

De l'activité chez nous, c'est ce que nous voulons.

**Une opportunité pour Hydro-Québec et pour le Québec**

La SERF a besoin d'un tarif de 8 ¢ du kWh, ceci comprend les coûts d'intégration au réseau, de remettre une compensation aux Innus, tout en ayant un projet rentable où le taux de retour sur l'investissement requis par le promoteur à risque (Groupe AXOR) est que de 11 à 12 %. Le promoteur, la SERF, nous apprend que le contrat d'achat d'électricité n'est toujours pas signé. Nous ne comprenons pas qu'avec une politique de l'énergie en place depuis 2006, Hydro-Québec ne se soit toujours pas branché !

Hydro-Québec vient d'annoncer les résultats de l'appel d'offre éolien. Le prix de vente est de 10,5 ¢ du kWh soit 30 % de plus que le tarif requis par notre centrale.

Pour les projets éoliens qui sont faits avec la participation d'une municipalité, c'est à dire l'équivalent de ce que nous faisons en hydro, Hydro-Québec est prête à payer 11,3 ¢ du kWh

Le coût du kWh des centrales de la Romaine est de plus de 10 ¢ du kWh.

Alors qu'attend Hydro Québec pour signer un contrat avec la SERF pour la centrale Thompson sur la rivière Franquelin ?

La SERF réclame 7,5 à 8 ¢ pour réaliser un projet rentable, avec un taux de retour sur l'investissement de 11 % minimum, soit un taux très raisonnable

*À 10, 5 ¢/kWh pour la centrale Franquelin, rappelons que nous, les résidents de Franquelin, n'aurions plus aucun impôt à payer !*

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DES AUDIENCES DU BAPE 27-28 MAI 2008  
PAR LES AMIS DES CENTRALES DE LA RIVIÈRE FRANQUELIN**

---

Et surtout ne venez pas nous dire que l'éolien est plus vert que les centrales au fil de l'eau. Hydro-Québec, M Luc Gagnon, dans son document « Comparaison des options de production d'électricité » affirmait en janvier 2003 que la **melleure performance** pour la production d'énergie concernant les GES (gaz à effet de serre) était détenu par la **filière des centrales au fil de l'eau** bien meilleure que celle de l'éolien. **C'est notre centrale des Chutes à Thompson**

Hydraulique au fil de l'eau : 4 Éolien : 20 Hydraulique avec réservoir (HQ) : 33

Production à partir du gaz : 499

Production à partir du charbon : 1022

Unité : kT éq.CO2/TWh

De plus avec une centrale, vous pouvez aménager la rivière et ainsi faire un splendide centre d'intérêt touristique. C'est notre cas sur la chute Thompson.

Avec l'éolien, vous gâchez le paysage, perturbez la vie des gens habitant aux alentours des éoliennes et payez le gros prix pour de l'électricité totalement imprévisible.

Non, vraiment pas dans notre cour et Dieu merci il n'y a pas assez de vent à Franquelin.

**Réponse à la représentation de M Gauthier, Fondation Rivières**

Nous voulons également dans ce mémoire, répondre à M Gauthier, représentant de Fondation Rivières.

**Monsieur Gauthier de Montréal est venu nous dire quoi faire à Franquelin.**

Nous dire que la municipalité ne recevait pas assez, alors que tout démontre le contraire et que le partenaire de la municipalité qui rappelons le prend tous les risques, touchera une fraction de plus de revenu que la municipalité à condition que le coût du projet ne dépasse pas le budget de 25 M\$.

**Nous dire d'être citoyen.** Que Hydro-Québec produisait son électricité à 2,79 ¢ du kWh, le vendait 7,33 ¢ aux Québécois et donc ne pouvait acheter l'énergie de Franquelin à 8 ¢.

Il s'agit là de complète désinformation, indigne de ces auteurs, comme le mentionne le journal Le Devoir du 10 mai 2008.

2,79 ¢, c'est le coût de l'énergie produite par les barrages construits il y a des décennies et qu'on a fini de payer mais qui miracle de la longévité de l'hydroélectricité sont encore en bon état et continuent de produire.

Un nouvel argument pour ne faire que de l'hydroélectricité quand vous avez la chance d'avoir cette ressource naturelle.

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DES AUDIENCES DU BAPE 27-28 MAI 2008  
PAR LES AMIS DES CENTRALES DE LA RIVIÈRE FRANQUELIN**

---

Que deviendront les éoliennes dans 40 ans, ne vous posez pas la question, il faudra déjà les remplacer au bout de 15 ans et encore dans 30 ans !

**Notre centrale de Franquelin, elle sera toujours en fonctionnement dans 40 ans.**

Les nouveaux projets sont coûteux, plus de 10¢. La consommation d'électricité augmente. Faisons d'abord les projets les moins coûteux, qui ont l'appui du milieu. Oui la centrale Franquelin est une opportunité pour Hydro-Québec du fait de son faible tarif, oui c'est une opportunité pour tous les québécois.

**M Gauthier, Fondation Rivières, nous espérons que vous allez être « citoyen », appuyer le projet Franquelin du fait du faible tarif requis et de sa bonne intégration environnementale et dénoncer le coût prohibitif de l'éolien.**

Oui, il faut être moins énergivore. Ainsi nous pourrions ralentir la demande en énergie. Il faut surtout diminuer notre consommation d'énergie fossile, polluante.

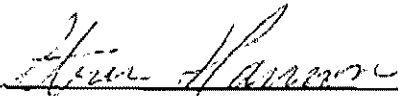
Le Québec doit donc continuer à augmenter sa production électrique pour déplacer sa consommation de pétrole et de gaz vers l'électricité (dès que possible la voiture électrique, le chauffage par pompe à chaleur etc.).

**Augmentons donc notre production d'énergie par des installations les plus propres et les moins coûteuses, des centrales au fil de l'eau.**

### Conclusion

**Nous l'Association des Amis des centrales de la Rivière Franquelin, forte d'une grande majorité au sein des résidents de Franquelin, nous demandons que le projet de la centrale hydroélectrique chute à Thomson se réalise sans délai et que Hydro-Québec signe le contrat d'achat d'électricité sans plus attendre.**

Porte-parole : Madame Cathy Dufour



Steven Harrisson

Président

**Les Amis des Centrales  
de la rivière Franquelin**